



# Argelliers

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°11 - NOV/DEC - 2012

## le mot du Maire

*Curieuse conception de l'argent public qu'ont certains marchés proposés aux collectivités!*

*Partant du principe que le budget d'une collectivité n'appartient à personne, il devrait être distribué par les élus sans regarder à la dépense.*

*Ainsi assistons-nous à une débauche de prix où ce qui coûte déjà cher pour le particulier atteint des sommes déraisonnables dès lors que la proposition s'adresse à une collectivité (souvent un label supplémentaire lambda apposé au produit est censé en faire passer la pilule).*

*L'argent public est votre argent, il est de la responsabilité des élus de l'investir pour le bien de la collectivité en regardant les prix comme s'il s'agissait du leur.*

*C'est un respect qu'ils vous doivent.*

*A l'approche de cette fin d'année et avant de vous retrouver pour les Voeux traditionnels le 18 Janvier, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons d'agréables fêtes de Noël et du Jour de l'An.*

Le Maire  
G. Pierrugues

**A noter sur votre agenda**

**Dimanche 2 Décembre 2012**  
Marché de Noël

**Vendredi 7 Décembre 2012**  
Cinéma : les saveurs du palais

**Samedi 8 Décembre 2012**  
Java - Soirée Sixties

**Mercredi 19 Décembre 2012**  
Noël des enfants de la commune

**Judi 20 Décembre 2012**  
Fête de la bibliothèque



14 juillet 2012, La caravane du Tour de France traverse Argelliers



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### Le Relais Assistants Maternels Intercommunal en trois points

Le RAM est un espace de rencontre, d'échange et d'information qui a pour mission de promouvoir et valoriser la profession d'assistant maternel, d'apporter un soutien et des informations aux parents et aux assistants maternels et de participer à la socialisation de l'enfant. Il a ainsi plusieurs vocations, selon les publics auxquels il s'adresse. Le siège du RAM est situé au Domaine Départemental des Trois Fontaines au Pouget, et accueille parents, enfants et professionnels depuis le printemps 2011.

Point d'information pour les parents :

- Les différents modes de garde présents sur le territoire
- Information sur le métier d'assistant maternel et accompagnement dans leur recherche, disponibilité des assistants maternels
- Informations administratives et juridiques en lien avec leur statut de parent-employeur
- Soutien à la parentalité : écoute, conseil et le cas échéant orientation vers les services compétents

Point d'information et de formation pour les assistants maternels :

- Informations administratives et juridiques relatives à leur profession
- Informations pédagogiques et éducatives liées à la petite enfance
- Droit à la formation continue et accompagnement dans leurs démarches
- Réunions de travail, réunions à thèmes
- Conférences, intervenants extérieurs
- Informations aux candidats à l'agrément : démarches, formation, statut

Point d'animation

- Animations itinérantes
- Temps de rencontre pour les enfants
- Temps d'échange pour les assistants maternels
- Ateliers d'éveil et de jeux, proposés selon le rythme et la capacité des enfants présents
- Travail pédagogique avec les assistants maternels et implication de chacun lors de ces rencontres : échange de compétences et d'orientations éducatives

Stéphanie Compagnet et Emilie Riqué, éducatrices de jeunes enfants, animent le RAM Intercommunal.

Pour les rencontrer : de préférence sur rendez-vous au siège du Relais Assistants Maternels au Domaine Départemental des Trois Fontaines au Pouget.

Pour les contacter :

Stéphanie Compagnet au 06 46 49 45 28  
stephanie.compagnet@cc-vallee-herault.fr  
Emilie Riqué au 06 43 34 62 00  
emilie.rique@cc-vallee-herault.fr

## AVIS DE CONCERTATION - PLU

La concertation avec le public organisée sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune suit les modalités suivantes :

- mise à disposition du public d'un dossier de concertation composé d'un document de synthèse relatif aux objectifs exposés dans la présente délibération et annexé, au fur et à mesure, les nouvelles études qui seront réalisées,
- mise à disposition de la délibération prescrivant l'élaboration du plan local d'urbanisme,
- organisation d'au moins deux réunions publiques, annoncées par voie de presse et par affichage sur les panneaux dans le village, avant la délibération tirant le bilan de la concertation,
- mise à disposition, en tant que de besoin, d'un ou plusieurs registres en mairie destinés aux observations du public.

A l'issue de cette concertation, le maire présentera le bilan de la concertation devant le conseil municipal qui en délibèrera avant l'arrêt du dossier définitif et sa mise à disposition du public en mairie.

## DOMAINE DE CANTAGRILS

Commencés début septembre, les travaux d'adduction d'eau sur la voie publique et de la réalisation du château d'eau sont aujourd'hui terminés.

Ceux concernant les hameaux de Saugras et de la Mathe (financés par les copropriétaires) sont en cours. C'est donc prochainement et après la pose des compteurs que l'eau publique coulera dans le nouveau réseau public.

Après des années de péripéties, de projets, de contretemps et de discussions, nous pouvons tous nous réjouir d'abord de ce que l'eau du Pic Saint Loup alimente la totalité des résidents mais aussi d'avoir trouvé ensemble une solution qui met enfin un terme à ce problème.

## PAE DES CADENÈDES

Suite à diverses plaintes sur la vitesse excessive des véhicules route des Cadenèdes, mais aussi conscient de la dangerosité de cette longue ligne droite, le Conseil municipal a décidé d'y faire aménager des alternats pour ralentir la circulation (malheureusement le panneau de limitation à 30km/h n'a pas suffi). Ces alternats aujourd'hui réalisés vont être aménagés (végétalisation basse).

## PLUVIAL ROUTE DE PUÉCHABON

Mandaté par la commune, le bureau d'études GEOMÉTRIS a fait réaliser une étude d'eau pluviale sur le bassin versant de la route de Puéchabon dont les eaux d'écoulement traversent plusieurs propriétés privées.

La solution (au coût pharaonique) proposée par le prestataire est loin de satisfaire le Conseil municipal qui a demandé que ce projet soit revu d'une façon plus réaliste.

Aujourd'hui, donc 3 mois après la proposition et une année après que ce dossier lui ait été confié, nous sommes toujours en attente d'une proposition

Un courrier ferme a été adressé au bureau d'études afin qu'une proposition sérieuse soit déposée au plus tôt sur la table du Conseil.

## SIGNALISATION HOMOGÈNE

Par souci d'efficacité et d'esthétique la municipalité a décidé d'uniformiser la signalisation. de nos agriculteurs, vignerons, éleveurs et commerces accueillant du public.

Comme nous nous y étions engagés, une rencontre s'est tenue avec les intéressés afin de leur présenter le projet.

Celle-ci va implanter deux supports regroupant sous la forme de flèches individuelles les producteurs souhaitant y apparaître (un support carrefour du cimetière et un support près du point tri route de Montarnaud). La présence d'un producteur sur un des deux supports est prise en charge par la municipalité s'il souhaite être présent sur les deux supports, le second fléchage sera financièrement à la charge de celui-ci.

## REQUALIFICATION DES RUELLES

Par délibération en date du 18 août 2011, le Conseil Municipal a décidé de réaliser les travaux de requalification des ruelles du village.

Une convention a été signée avec la CCVH afin de lui confier le soin de réaliser cette opération au nom et pour le compte de la commune.

Insatisfaite par les propositions du bureau d'études chargé du dossier et par le retard pris dans le calendrier de cette opération, la commission municipale s'est clairement exprimée dans un cahier des charges net et précis.

Nous attendons prochainement les plans du projet final plus conforme à ce que nous souhaitons pour notre village.

## CENTRE AÉRÉ DE VAILHAUQUÈS

Suite à la demande formulée par l'Association «Le Passe-Muraille» gestionnaire du Centre Aéré de Vailhauquès, le Conseil municipal décide de participer au fonctionnement du centre aéré de VAILHAUQUES de la même manière que celui de VIOLS EN LAVAL à l'exception du versement de la subvention de 1 000 € à l'association.

(Conseil municipal du 29 oct 2012).

## PROTECTION INCENDIE

Conformément à ses engagements et à l'exercice de sa compétence en matière de protection incendie, la commune a passé une convention avec le SMEA pour l'implantation de bornes à incendie sur le domaine de Cantagrils.

(Conseil municipal du 29 oct 2012).

## AMÉNAGEMENT FORESTIER

Une étude d'aménagement forestier a été réalisée par l'ONF pour la forêt communale d'Argelliers (568.51 ha.)

Après analyse des milieux écologique, économique et social, ce document définit les objectifs à atteindre quant à la protection du milieu naturel, la pérennité de la forêt, la gestion sylvicole et l'accueil du public.

Il met en place un plan de gestion de la forêt communale, établi pour 20 ans.

Le conseil municipal approuve le document d'aménagement qui lui a été présenté. Ce document à la disposition du public à la mairie.

(Conseil municipal du 29 oct 2012).

## RÉFECTION DU PLÂ

Voilà bien longtemps que cette espace nécessitait une réfection. Nous attendions la réhabilitation du puits par la Communauté de Communes pour entamer ces travaux.

C'est aujourd'hui chose faite, bordure en pavés pour délimiter la partie communale et reprise du revêtement sur l'ensemble de la place sans en dénaturer la simplicité et l'authenticité.

## SOIXANTE ANS DE MARIAGE



Le 5 Novembre, la municipalité a honoré les noces de diamant de Marinette et Roland AMALOU.

Réunis à la mairie, entourés de leur famille et des élus, quelques mots chaleureux sont venus souligner cet anniversaire. Un apéritif convivial clôtura la cérémonie.

## LOCATION SALLE VERT PARADIS

Proposée à la location à un tarif préférentiel pour les habitants de la commune et gratuitement pour les associations du village (sous réserve que la manifestation projetée soit ouverte au public) la salle Vert Paradis est souvent sollicitée pour les fêtes de fin d'année. Par soucis d'équité et afin d'éviter une location qui pourrait se faire un an ou plus à l'avance, la salle Vert Paradis n'est pas à la location pour les jours de fêtes de fin d'année. Principe mis en place il y a déjà quelques années.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Elle reste disponible pour tout un chacun le reste de l'année. Se renseigner auprès du secrétariat de la mairie pour les modalités de réservation et de location.

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

### Les Anciens Combattants du Secteur de Montarnaud célèbrent le 11 Novembre sur Argelliers

Le bureau de l'Association «Anciens combattants, prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, des TOM et des veuves. Secteur de Montarnaud» qui résident sur les communes d'Argelliers, La Boissière, Montarnaud, Puéchabon, Saint Paul et Valmalle et Vailhauquès a réuni cette année ses adhérents sur la commune d'Argelliers pour les cérémonies commémoratives du 11 novembre 2012.

Une messe a été célébrée par l'abbé Vincent COMTE en l'église Saint Etienne.

Les nombreuses personnes présentes se sont ensuite rendues au cimetière d'Argelliers. Là, Monsieur le Maire et le Président de l'Association des Anciens Combattants, Gabriel Cantier, ont procédé à un dépôt de gerbes au monument aux morts. Un profond recueillement de l'assistance a suivi les discours, «en mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour que nous soyons libres».

Un apéritif de bienvenue, offert par la Mairie et en présence des conseillers municipaux, a clôturé la cérémonie.

## BUS REPÉR'ÂGE

« L'action BUS REPERAGE pour les séniors, c'est parti! »

Un minibus d'informations dédiés aux séniors, aux aidants familiaux ou toutes autres personnes concernées, circule sur le bassin gérontologique du Clermontois (cantons d'Aniane/Gignac/Clermont l'Hérault).

Cette action initiée par le CLIC (Centre Local d'Informations et de coordinations gérontologiques) a fait l'objet d'une convention de partenariat avec la municipalité, soucieuse de renforcer ses services en faveur des ainés et leur entourage.

Le CLIC, dans le cadre de ses missions collectives et avec le soutien des pouvoirs publics, participe à toute une série d'actions, d'informations et de prévention.

Un prochain calendrier des tournées BUS REPERAGE sera à votre disposition en mairie.



**A noter  
sur votre agenda**

**DIMANCHE 2 DÉCEMBRE 2012**

### Marché de Noël

organisé par l'école d'Argelliers  
Salle Vert Paradis  
de 10h 30 à 18h  
*Lire article ci-contre*

**VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2012**

### Cinéma

#### LES SAVEURS DU PALAIS

20h 30 à la Salle Vert Paradis

**SAMEDI 8 DÉCEMBRE 2012**

### Soirée Sixties

organisée par l'association JAVA  
Salle Vert Paradis  
*Lire article ci-contre*

**MERCREDI 19 DÉCEMBRE 2012**

### Noël des enfants de la commune

organisé par la municipalité  
15 h - Salle Vert Paradis  
*Lire article ci-contre*

**JEUDI 20 DÉCEMBRE 2012**

### Bibliothèque en fête

organisé par la municipalité  
en partenariat avec la CCVH  
19 h - Salle Vert Paradis  
*Lire article ci-contre*

**VENDREDI 18 JANVIER 2013**

### Voeux du Maire et du Conseil Municipal

18 h 30 - Salle Vert Paradis

## MARCHÉ DE NOËL

Comme chaque année, l'école du village organise le marché de Noël d'Argelliers. Il aura lieu cette année dimanche 2 décembre à la salle Vert Paradis de 10h 30 à 18h.

Nombreux stands d'artisanat local (vins, miels, foies gras, tableaux, poteries...). Tombola, buvette et restauration sur place.

A 16h, le Père Noël viendra distribuer des bonbons pour le plus grand bonheur des petits et des grands. A 17h, la chorale des Voiz'ines viendra animer cette fin d'après-midi.

## CINÉMA



## SOIRÉE SIXTIES

L'association JAVA organise une Soirée sur le thème des Années «Sixties». Le samedi 8 décembre 2012 à 19 heures Salle Vert Paradis. Apéritif, Repas gourmand et Tombola. Tarif adhérents: 18€50 tout compris, enfants 5 € (Non adhérents: 22€50, enfants 8€) Paiement à la réservation...

## NOËL DES ENFANTS D'ARGELLIERS

Spectacle et goûter de Noël réservés aux enfants de la commune en âge d'être scolarisés de la maternelle au primaire.

**15 heures - Salle Vert Paradis**

## BIBLIOTHÈQUE EN FÊTE

En partenariat avec la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, la commune d'Argelliers fête les 25 ans de sa bibliothèque.

Après les discours de bienvenue, un concert sera donné par le duo NADALENC sur des textes de Max Rouquette.

Après le concert, un apéritif convivial clôturera la manifestation.

**19 heures - Salle Vert Paradis**

*La bibliothèque municipale est née il y a 25 ans dans les locaux de l'ancienne agence postale située au-dessus du local JAVA sur la place.*

*Aujourd'hui, intégrée au réseau intercommunal des bibliothèques, elle met à la disposition de ses adhérents de nombreux services ainsi qu'un catalogue regroupant l'ensemble des collections des bibliothèques du réseau.*

**Journal d'informations municipales de la commune d'Argelliers N° 11**

Novembre/Décembre 2012

Responsable de la publication :

Georges Pierrugues

Commission Communication :

Philippe Bidet, Yvan Cabassut,

Simon Jansana, Serge Massol,

Anne Rouquette, Georges Pierrugues.

**MAIRIE D'ARGELLIERS**

Tél. 04 67 55 65 75 - Fax. 04 67 55 54 17

E.mail : mairie.argelliers@wanadoo.fr

Site internet : www.argelliers.fr

## Infos utiles

### OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Ouverture du secrétariat :

Tous les matins de 9h à 12h

Lundi après-midi de 14h à 19h

Jeudi après-midi de 17h à 19h

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverte le vendredi de 16h à 19h.

### Horaires d'ouverture des déchetteries

**Aniane**

Tous les jours - sauf Mercredi et Dimanche  
de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

**Montarnaud**

Tous les jours - Sauf mardi et Dimanche  
de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

